



CONTRAT DE LOCATION ESPACE JEAN CAPPELINI



ENTRE

La Commune d'Orgueil, sis 281 Grand Rue, 82370 ORGUEIL, ci-dessous nommée le propriétaire,

Et

M. / Mme, ci-dessous
nommé(e) l'occupant, (*Nom et Prénom de l'occupant*)

Demeurant

Téléphone :

e-mail :

D'établir le présent contrat pour une location de la salle des fêtes de l'espace Jean Capellini portant sur la période suivante conformément aux délibérations du Conseil Municipal n°20221201 et n°20221202 du 16 Décembre 2022 :

Un week-end du vendredi 11 H au lundi 9 H du :

Au :

Un jour de semaine de 9h à 17h : le

La remise des clés s'effectuera le matin du jour de la location à la mairie après avoir pris connaissance des lieux loués.

Pour l'organisation de (*nature de la manifestation*) :

Nombre de participants :

Assurance Responsabilité civile souscrite auprès de :

Numéro de police :

Couvrant la période de : au :

La location de la salle est consentie au prix de
(*Les tarifs sont fixés par délibération du Conseil Municipal*)

- 350 € (du 1^{er} Avril au 31 Octobre)
- 450 € (du 1^{er} Novembre au 31 Mars)
- 100 € (journée du 1^{er} Avril au 31 Octobre)
- 150 € (journée du 1^{er} Novembre au 31 Mars)

Montant des cautions :

- 600 € (caution location)
- 120 € (caution ménage)

Pour toute demande qui n'émane pas d'une association d'animation communale ou d'un particulier, un forfait de 12 € de l'heure sera appliqué en période hivernale.

L'état des lieux et du matériel sera effectué avant et après la location.

Le nettoyage comprend :

- Débarrasser et nettoyer les tables. Ne pas ranger les tables ni les chaises.
- Laisser les sanitaires ainsi que la cuisine dans l'état d'hygiène et de propreté constaté lors de l'état des lieux d'entrée (un kit de nettoyage est mis à disposition dans la cuisine).

- Passer un coup de balais
- Sortir les poubelles dans les containers
- En cas de manquement total ou partiel à cette disposition, les frais correspondants seront retenus sur la caution ménage.

Autres documents à fournir si besoin : autorisations ou déclarations auprès des services habilité (buvette municipale ou préfectorale, déclaration SACEM...).

Le compteur EDF sera également relevé avant et après la location. La location pour un Week-end, comprend 12 heures de chauffage soit 720 kW. Tout kW supplémentaire sera facturé 0.20 €

Relevés : HIVER

Avant la location		Après la location	
HP (item 120) :	HC (item 121) :	HP (item 120) :	HC (item 121) :

Les dégâts de toute nature sont à signaler, séance tenante, à la personne en charge de l'accueil ou à la personne en charge de l'état des lieux.

Le règlement de location est remis le jour de la signature des présentes, il se doit d'être respecté stricto sensu.

Le présent contrat est établi en 2 exemplaires.

Fait à Orgueil, le

L'occupant
Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Pour la Commune propriétaire
Le Maire
W. AUTHESSERRE

ETAT DES LIEUX

Locaux	Bon état		Etat moyen		Etat dégradé		Commentaire
	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie	
Murs							
Plafonds							
Sols							
Portes							
Fenêtres							
Electricité							
Extincteurs x4							
Autres (préciser)							

Chauffage éteint : **ENTRÉE** oui non **SORTIE** oui non

Sanitaires	Bon état		Etat moyen		Etat dégradé		Commentaire
	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie	
Murs							
Plafonds							
Sols							
Portes							
Fenêtres							
Lavabos							
Robinets							
WC							
Autres (préciser)							

Cuisine	Bon état		Etat moyen		Etat dégradé		Commentaire
	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie	
Murs							
Plafonds							
Sols							
Portes							
Fenêtres							
Electricité							
Evier x2							
Robinets							
Réfrigérateurs x4							
Congélateurs x2							
Autres (préciser)							

Réfrigérateurs débranchés : **ENTRÉE** oui non vide **SORTIE** oui non vide

Congélateurs débranchés : **ENTRÉE** oui non vide **SORTIE** oui non vide

Equipements	Bon état		Etat moyen		Etat dégradé		Commentaire
	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie	
Tables x34							
Chaises x300							
Sono							
Portant de vestiaire x2							
Containers (devant les ateliers municipaux)							
Autres (préciser)							

Kit de nettoyage complet : **ENTRÉE** oui non **SORTIE** oui non

Le kit de nettoyage comprend : balai, serpillère, sceau, produit, lavettes, poches poubelles

Extérieurs	Bon état		Etat moyen		Etat dégradé		Commentaire
	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie	
Cendriers							
Parking							
Barrières bois							
Espaces verts							
Autres (préciser)							

Cendriers extérieurs vidés : **ENTRÉE** oui non **SORTIE** oui non

Divers à préciser

Entrée		Sortie	

Entrée, le		Sortie, le	
L'occupant	Pour la Commune L'agent ayant réalisé l'état des lieux	L'occupant	Pour la Commune L'agent ayant réalisé l'état des lieux

